



Préavis réduit pour entrée dans la fonction publique

Par **Salome75**, le **28/07/2014** à **10:45**

Bonjour,

Je suis actuellement autoentrepreneur. Je serai à la rentrée fonctionnaire-stagiaire dans l'Education nationale. Cela est-il valable pour bénéficier d'un préavis réduit à un mois pour quitter le logement que j'occupe ? Ce n'est ni une mutation, puisque je commence un nouveau job, ni une perte d'emploi, puisque je n'étais pas salariée...

Merci d'avance pour votre aide !

Par **Lag0**, le **28/07/2014** à **13:52**

Bonjour,

Vous avez vous-même donné la réponse, votre situation ne vous donne pas droit au préavis réduit.